



FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Diagnostiqueur immobilier certifié Diagnostic de Performance Energétique (DPE) « Avec Mention ».

OBJECTIFS :

- Consolider ses connaissances et compétences techniques
- Maîtriser les évolutions législatives et réglementaires,
- Identifier les évolutions techniques et technologiques pouvant impacter la prestation de DPE.

PRÉREQUIS :

- Être certifié pour la réalisation du Diagnostic de Performance Energétique DPE Avec Mention.

PÉDAGOGIE ET EVALUATION

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : QCM de positionnement, éléments théoriques abordés sous formes d'activités pédagogiques interactives et ludiques (quiz, exercices d'application), cas pratiques immersifs en 360°.
- Un QCM de validation des acquis est réalisé en fin de formation. La réussite à ce QCM est nécessaire à l'obtention de l'attestation de réussite demandée par l'organisme certificateur.

ANIMATEUR :

Formateurs qualifiés par Up n¹PRO
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

Quand réaliser sa formation continue ?

Conformément à l'Annexe 2.4.2 de [l'arrêté du 20 juillet 2023](#), la formation continue doit être réalisée lors de la 2^e et 5^e année du cycle pour la certification Avec Mention.

PROGRAMME :

Conformément à [l'arrêté du 20 juillet 2023](#)

- Réalisation d'un cas test avec DPE complet sur un cas pratique immersif dans le périmètre de la certification Avec Mention
- Les nouveautés législatives, réglementaires ou normatives
- Les évolutions techniques et les bonnes pratiques de la profession.
- Spécificités de l'enveloppe et des systèmes des bâtiments non résidentiels.
- Obligations, textes législatifs et réglementaires pour le périmètre du DPE Avec Mention.
- Méthode du DPE Avec Mention (par échantillonnage des logements, depuis le DPE immeuble, DPE bâtiment public et DPE centre commercial).

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur [Résultats et chiffres clés](#).

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page [Informations pratiques](#).